

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 11 juin 1974

Etaients présents:

- Me Adélarde Savoie
- M. Helmut Schweiger
- M. Léandre Bourque
- M. Paul Boudreau
- M. Jean Ladouceur
- M. Mohamed Zeitoun
- M. Jean Cadieux
- M. Raoul Dionne
- Mlle Corinne Gallant
- M. Pierre L'Hérault
- M. Roland Cloutier
- M. Léonard LeBlanc
- M. Victor Ross
- M. Jean-R. Longval
- M. Yvan Albert
- M. René Lecomte
- Mlle Marielle Préfontaine
- Mlle Huberte Richard
- Sr Germaine Preston
- M. Fernand Mattart
- M. Brian Newbold
- M. Albert Lévesque
- M. Léopold Lanteigne
- Sr Irène Léger
- M. Michel Rivard
- Père Roland-E. Soucie, Observateur
- M. Paul-Emile Benoit, Observateur

1 - OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Me Adélarde Savoie souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte.

2 - CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

Me Savoie constate la régularité de la convocation, c'est-à-dire que l'avis de réunion a été envoyé dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

3 - CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général fit lecture d'une lettre de l'Exécutif du Syndicat des professeurs et personnel professionnel du Collège de Bathurst. Ce dernier indique qu'il a pris connaissance des recommandations du Sénat académique du 25 mars dernier concernant le Collège de Bathurst et souligne qu'il appuie fortement ses recommandations.

M. Bourque fit également lecture d'une lettre de M. Khaled Belkhodja motivant son absence.

4 - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 28 FEVRIER ET DU 25 MARS 1974

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Brian Newbold que soient acceptés les deux procès-verbaux des réunions du 28 février et du 25 mars 1974.

5 - RAPPORTS DES COMITES

a) Conseil académique

Le Conseil académique a formé un Comité ad hoc pour étudier la situation du français sur le campus.

Le mandat du Comité est d'examiner la situation et de proposer diverses modalités d'action à entreprendre pour corriger la situation en tenant compte des considérations suivantes:

- Considérant que le Sénat constate qu'un certain nombre de nos étudiants ne maîtrisent pas suffisamment la langue française;
- Considérant que l'Université de Moncton est une université francophone et que ses diplômés doivent maîtriser suffisamment la langue française;
- Considérant que le département des études françaises a prévenu le Sénat de la gravité de ce problème et de l'urgence d'une solution;
- Considérant que le Conseil académique a lui aussi jugé ce problème comme prioritaire et noté que ce problème engage toute la communauté universitaire.

Les membres de ce Comité ad hoc sont:

Roland LeBlanc, président
Roland Soucie, secrétaire Gérard LeBlanc
Simonne Rainville
André Lupien
Kader Berkane, étudiant

b) Comité de contrôle de la qualité de l'enseignement

Le président de ce Comité, M. Jean Cadieux informe les membres que le Comité de contrôle a tenu une réunion pour étudier le dossier de certains professeurs dans les collèges affiliés.

Le Comité est parvenu à une entente avec les collèges concernant l'embauche des professeurs.

Le Comité tiendra une réunion à Moncton et une autre à Bathurst avant le début de l'année universitaire 1974-75.

c) Comité des grades honorifiques

Le Comité des grades honorifiques recommande au Conseil des Gouverneurs cinq personnes ainsi que cinq substituts pour recevoir un grade honorifique à la collation des grades du mois d'octobre 1974.

5 - RAPPORTS DES COMITES (suite)

c) Comité des grades honorifiques (suite)

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Corinne Gallant que Sr Bernadette Gaudet, supérieure générale de la congrégation N.D.S.C. reçoive un grade honorifique et que son substitut soit Sr Alice Maillet (Marie Dorothé)

Adopté. 2 abstentions

Il est proposé par Sr Irène Léger et appuyé par Jean Ladouceur que Juge Albanie Robichaud reçoive un grade honorifique et que son substitut soit Dr Dominique Gauthier

Adopté. 3 abstentions

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par René Lecomte que M. Armand Saint-Onge, sous-ministre de l'éducation reçoive un grade honorifique et que son substitut soit M. Léonce Chénard, sous-ministre des pêcheries.

Adopté. 2 abstentions

Il est proposé par Sr Germaine Preston et appuyé par Brian Newbold que Mgr Donald Duffie, recteur de l'Université St.Thomas reçoive un grade honorifique et que son substitut soit M. John Anderson de U.N.B.

Adopté. 3 abstentions

Il est proposé par Yvan Albert et appuyé par Marielle Préfontaine que M. Michel Ribordy, Consul de France reçoive un grade honorifique et que son substitut soit Dr Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal.

Adopté. 3 abstentions

6 - NOUVEAUX PROGRAMMES

a) Baccalauréat avec majeur en administration publique

L'Ecole des sciences sociales et du comportement a présenté un programme de Baccalauréat en sciences sociales avec majeur en administration publique.

La Faculté d'administration a également présenté un programme de Baccalauréat avec majeur en administration publique.

Le Comité des programmes recommande la mise sur pied d'un programme de maîtrise en administration publique (M.A.P.) plutôt que deux programmes de baccalauréat avec le même majeur.

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par René Lecomte que le Sénat forme un Comité dans le but d'étudier la possibilité d'établir un programme de maîtrise en administration publique et fasse rapport au prochain Sénat académique.

Vote: Pour: 18 Contre: 1 Abstention: 1 Adopté.

4 - NOUVEAUX PROGRAMMES (suite)

a) Baccalauréat avec majeur en administration publique (suite)

Il est proposé par René Lecomte et appuyé par Jean Cadieux que le Comité des programmes soit désigné par le Sénat pour étudier la possibilité d'établir une maîtrise en administration publique et qu'il fasse des recommandations concernant les structures dans lesquelles ce programme serait établi.

Vote: Pour: 15 Contre: 1 Abstention: 1 Adopté.

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Paul Boudreau que les deux programmes de majeur en administration publique soient acceptés.

Vote: Pour: 5 Contre: 11 Abstention: 3 Proposition rejetée.

b) Maîtrise en philosophie

Le département de philosophie propose la mise sur pied d'un programme de maîtrise en philosophie (à temps partiel) en tenant compte des faits et raisonnements suivants:

- 1) Le programme de maîtrise en philosophie existe toujours.
- 2) Le département de philosophie acceptait volontiers de suspendre son programme de maîtrise afin de diriger toutes ses énergies vers la création d'un meilleur programme sous-gradué i.e., mineur, majeur et spécialisation. Cela est un fait accompli maintenant.
- 3) Le département de philosophie n'entend pas mettre sur pied un programme de maîtrise à temps plein.
- 4) Le département de philosophie entend plutôt mettre sur pied un programme de maîtrise à temps partiel.
- 5) Notre programme de maîtrise à temps partiel consistera essentiellement en lectures dirigées (avec thèse). C'est donc dire, à cause de 3, 4, 5 qu'un tel programme n'entraînera pas de nouveaux professeurs, ni une surcharge académique pour un professeur quelconque. Tout comme la direction d'une thèse n'entraîne pas une surcharge académique.

Le département de philosophie reconnaît que dans l'optique de ceux qui voient l'Université comme étant essentiellement une entreprise "rentable" la maîtrise en philosophie ne sera pas, économiquement parlant, rentable. A noter que cette question de rentabilité ne semble pas préoccuper le département de philosophie de U.N.B. où on offre un programme semblable à celui que nous vous proposons et dans des conditions à peu près identiques.

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Jean Cadieux que le programme de maîtrise en philosophie à temps partiel soit accepté par le Sénat.

Vote: Pour: 18 Abstention: 1 Adopté.

7 - LETTRE DU COMITE DE SELECTION DU RECTEUR

Le Comité de sélection du Recteur invita le Sénat à soumettre une ou des mises en candidature pour le poste de Recteur.

Chacun des membres du Sénat a mis par écrit les noms qu'il suggérait et une liste de 15 candidats fut établie.

Les membres procédèrent ensuite à réduire la liste par vote secret et il fut décidé de recommander les trois noms suivants dans l'ordre de préférence:

Premier choix : Raoul Dionne
Deuxième choix : Gilbert Finn
Troisième choix : Jean Cadieux

8 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES

Les facultés et écoles n'ont aucun rapport à présenter à ce moment de l'année.

9 - RAPPORT DU CONSEIL DE RECHERCHES

M. Brian Newbold donne des informations concernant deux nouveaux programmes du Conseil des Arts du Canada, soient: le programme de subventions aux groupes de chercheurs et le programme de subventions générales.

A partir du 1er juillet 1974, le Conseil des Arts n'acceptera pas les demandes de subventions pour voyages ou pour projets de recherches dont les montants demandés sont inférieurs à \$1,500. Les demandes de ce genre impliquant des montants inférieurs à \$1,500 devraient être expédiées au Conseil de Recherches de l'Université de Moncton, qui sera chargé de faire la distribution d'une subvention générale du Conseil des Arts pour cette fin.

10 - DIVERS

a) Nouveaux départements

Le Vice-recteur à l'enseignement recommande que les trois secteurs suivants soient dorénavant nommés départements car ils rencontrent les critères de la définition d'un département:

- Sociologie
- Langues
- Art dramatique

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Raoul Dionne que la recommandation du Vice-recteur concernant les trois secteurs mentionnés soient acceptée.

Adopté. 1 abstention

b) Transfert de crédits

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Marielle Préfontaine qu'un étudiant ne soit pas obligé de répéter ou substituer un ou des cours pour se qualifier pour un deuxième diplôme du même niveau.

...6

10 - DIVERS

b) Transfert de crédits (suite)

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Raoul Dionne que la proposition faite par M. Schweiger concernant le transfert de crédits soit "tablée" jusqu'à la prochaine réunion du Sénat.

Vote: Pour: 11 Contre: 8 Abstention: 2 Adopté.

Il est proposé par Yvan Albert et appuyé par Marielle Préfontaine que le sujet de la proposition de M. Schweiger soit référé au Comité des programmes pour étude.

Adopté.

11 - AJOURNEMENT

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Jean Ladouceur que la réunion soit ajournée.

Adopté.

(Signé)

Adélarde Savoie, Président

(Signé)

Léandre Bourque, Secrétaire